

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX - AIPR (NIVEAU TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX - AIPR (NIVEAU OPERATEUR)

Ref. SA444

Durée :

1 jour dont 1 heure d'examen

Les participants et leur pré-requis :

Ce module est destiné à toutes personnes amenées à exécuter des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens. (Tous conducteurs d'engins dans les travaux publics, les conducteurs de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., les suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics).

Prérequis : Savoir lire et parler le français.

Notre intervenant :

Formateur reconnu ayant suivi une formation et validation de compétences

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

180 € HT (216 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

A l'issue de la formation, les participants seront capables de réussir l'examen AIPR par QCM.

LES OBJECTIFS :

- Connaître les basiques de la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs.
- Savoir intervenir à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir en cas d'endommagement.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Remise d'une documentation pédagogique au format papier, alternance de présentation et de quizz.

Questions/réponses avec les participants, retour d'expérience.

Examen par QCM officiel en fin de formation (une tablette tactile sera mis à disposition individuellement pour chaque participant).

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.

Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ Qu'est-ce que l'AIPR et présentation de la réforme anti-endommagement.

■ L'analyse des statistiques d'accidentologie.

■ Les dispositifs réglementaires :

- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les objectifs de la réglementation.

■ Les obligations des différents acteurs :

- Les acteurs et leurs rôles.
- Connaître ses missions.

Gestion et préparation du chantier :

- Les déclarations obligatoires (DT et DICT).

- Les différentes classes de plan.
- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques :
 - Les risques.
 - Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
 - Le marquage-piquetage.
 - La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques (DLI, DLVS, DLAP).

■ **Travailler à proximité des réseaux :**

- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Les travaux sans tranchées.
- Que faire en cas d'endommagement (La règle des 4A).

■ **Préparation à l'examen.**

■ **Test théorique.**

Evaluation sous forme de QCM officiel réalisée sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

■ **Le guichet unique.**

■ **Synthèse et bilan de la formation.**